Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

SAGE Thau-Ingril

Réunion du bureau de la CLE
14 avril 2022 | 16h30 - 18h

Donnons à Thau un avenir responsable

Ordre du jour

16h30 | **Renouvellement de la CLE :** Présentation de la FIN et de Thierry Lesieur

16h50 | Avis sur le projet de **ZAC Sainte Catherine à Poussan** suite aux réponses apportées aux remarques et questions de la CLE

17h10 | Avis sur le projet de rénovation du **quai du port des Nacelles à Mèze**

17h40 | **Points divers**

Etude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

AMI réduction des déchets provenant des bassins versants

Renouvellement de la CLE : Présentation de la Fédération des Industries Nautiques et de Thierry Lesieur

Renouvellement de la CLE

Accueil de Thierry Lesieur, représentant de la FIN (Fédération des Industries Nautiques)

Renouvellement de la CLE

Rappel de la règle de répartition des membres :

- Élus ≥ 50%
- Usagers ≥ 25%
- Etat

	nombre	%
élus	28	58
usagers	15	31
Etat	5	10
total	48	100

Avis sur le projet de ZAC Sainte Catherine à Poussan suite aux réponses apportées aux remarques et questions de la CLE

ZAC Sainte-Catherine – contexte

20.2 ha concernés à l'est du centre-ville

Densité : 38 logements / ha

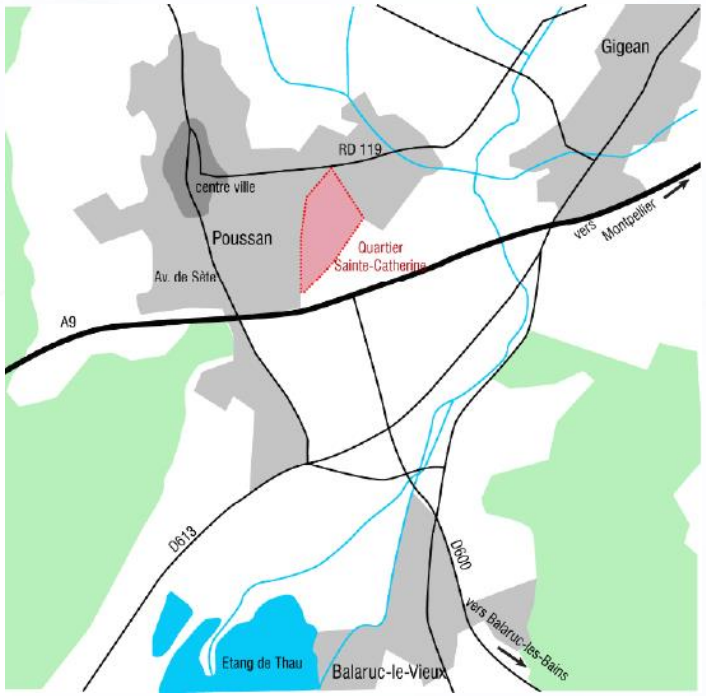

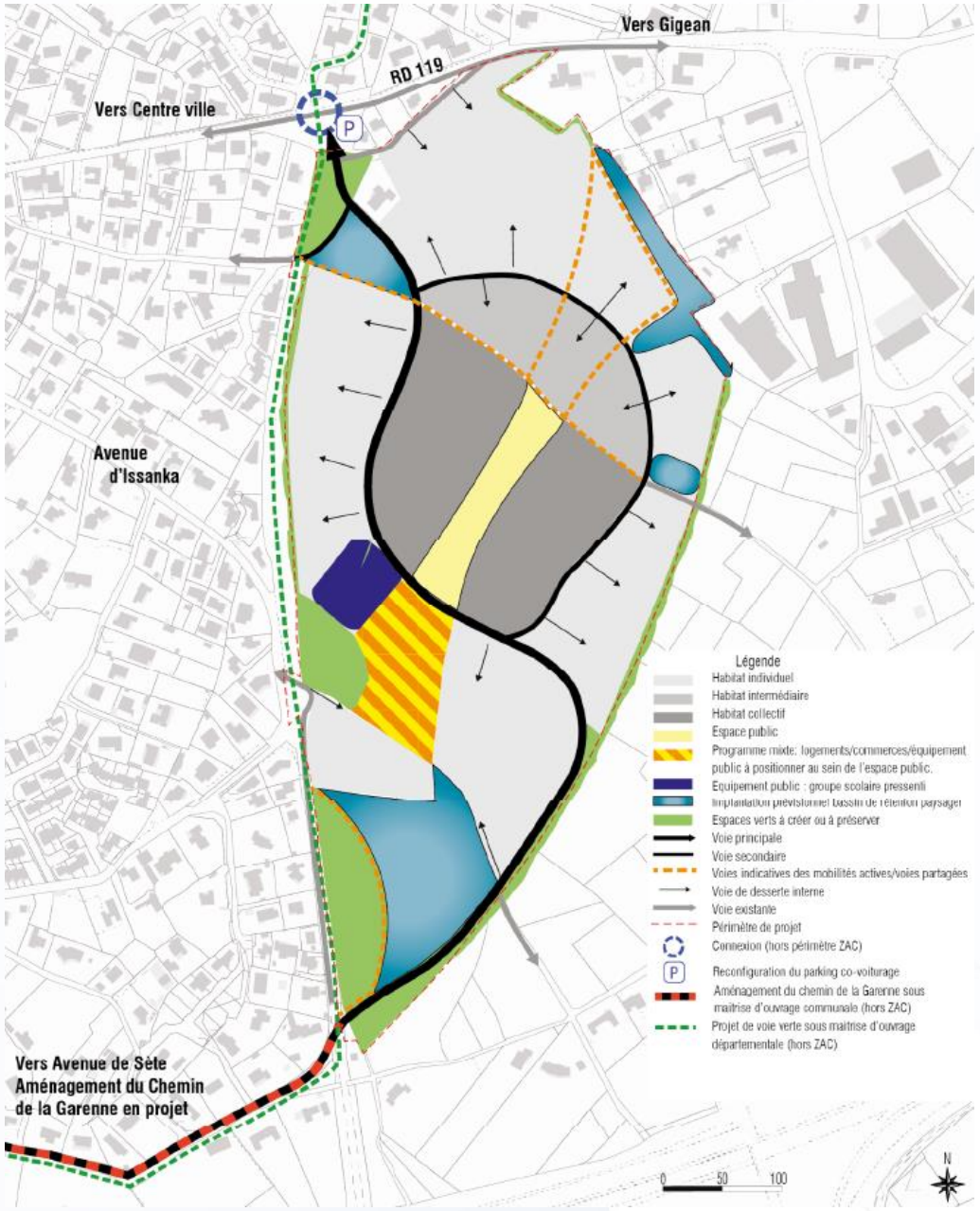

ZAC Sainte-Catherine – synthèse avis

Eaux pluviales → zone sensible au ruissellement. Prévoir la conservation du fossé à l'Est de la rue Cami Ferrat afin d'assurer la continuité des écoulements du drainage du pluvial entre l'avenue d'Issanka et le ruisseau des Condamines

Assainissement → il est bien identifié que les infrastructures d'assainissement sont sous-dimensionnées au niveau du chemin de la Garenne : renforcement de la conduite et création d'un bassin d'orage prévus

MES → comment est estimé l'abattement entre 75% et 85% ?

Cours d'eau → analyse hydraulique réalisée en amont de l'avenue d'Issanka afin de prendre en compte tous les apports en eau ?

Conseils de plantation d'essences pour une ripisylve.

Hors SAGE (SMBT) → vigilances et conseils afin que les mesures profitent réellement à la faune locale (reptiles, oiseaux, chiroptères) et pour éviter la dissemination d'espèces végétales exotiques envahissantes.

D'un point de vue urbanisme, espace assez déconnecté des autres quartiers et pas de details sur la typologie des logements envisages.

ZAC Sainte-Catherine – réponses apportées à l'avis de la CLE

Eaux pluviales → la zone du projet n'intercepte aucun écoulement périphérique : le ruissellement au droit de l'opération est généré par l'impluvium propre de la ZAC. Le fond des bassins de compensation n'est pas étanché, leurs pentes sont douces et leurs surface de fond permettent de favoriser l'infiltration des pluies de période de retour fréquente

Le ruisseau des Condamines n'est pas considéré comme un cours d'eau réglementaire par la DDTM en amont du pont de l'avenue d'Issanka. Ceci dit les fossés seront conservés jusqu'au chemin de Marqueval pour maintenir la continuité des écoulements

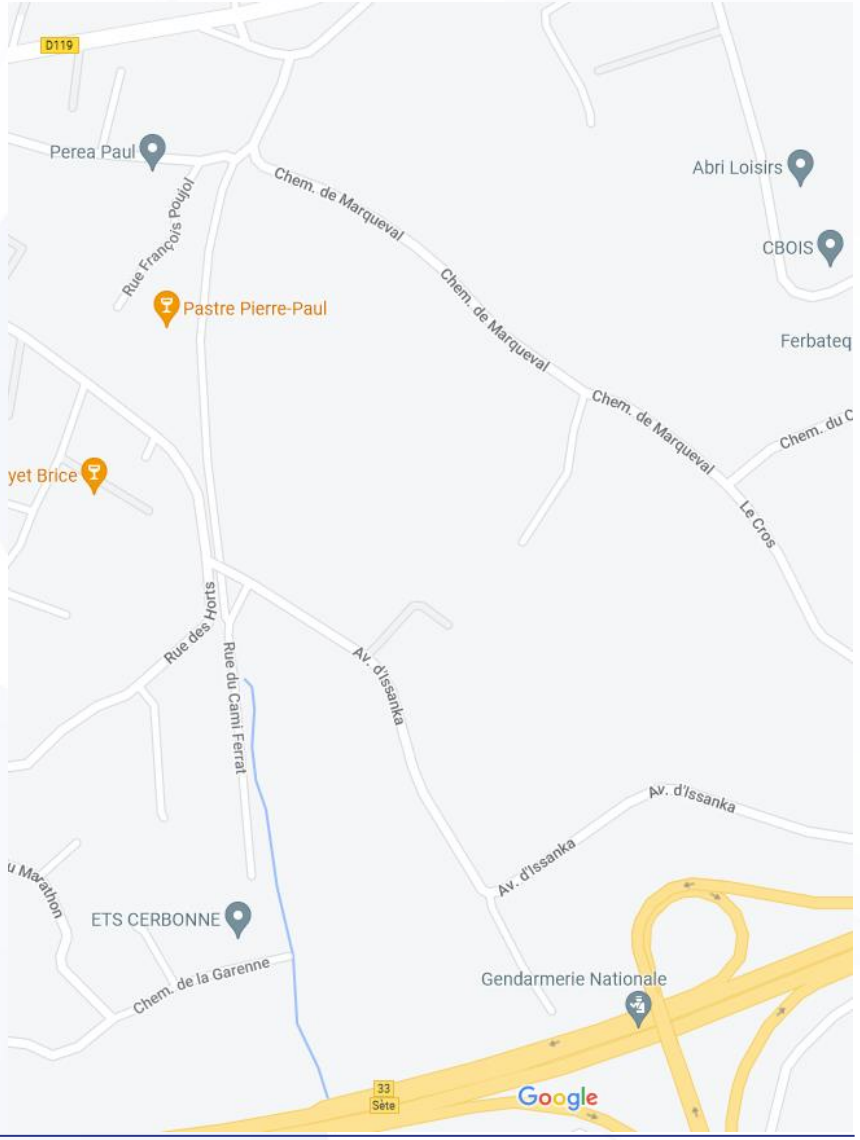

ZAC Sainte-Catherine – réponses apportées à l'avis de la CLE

MES → L'abattement entre 75% et 85% des MES a été calculé sur la base de la formule donnée par le SETRA (service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements).

Pluie de période de retour/durée	1 mois / 4h	10 ans / 4h
Vitesse de sédimentation	< 1.5 m/h	< 2 m/h
Taux minimum d'abattement	81%	77.5%

Pour mémoire le PAGD du SAGE indique : « les projets devront intégrer des mesures minimales de traitement des eaux pluviales, permettant un abattement minimum de 75% sur les MES pour une pluie décennale. »

ZAC Sainte-Catherine – réponses apportées à l'avis de la CLE

Cours d'eau → l'analyse hydraulique démarre à l'aval de l'avenue d'Issanka mais elle prend en compte l'intégralité du BV amont.

La liste d'essences conseillées pour la plantation d'une ripisylve sera transmise au prestataire.

Hors SAGE (SMBT) → Les points de vigilance et les conseils seront pris en compte.

Avis sur le projet de rénovation du quai du port des Nacelles à Mèze

Quai des Nacelles - contexte

Dossier Loi sur l'Eau présenté par la commune de Mèze, MOE Ingérop.

Travaux prévus sur la jetée Nord du port

= réhabiliter le quai qui présente des désordres structurels (tassements, affouillements)

Solution retenue = reprise totale du quai avec un mur préfabriqué après démolition du quai exis

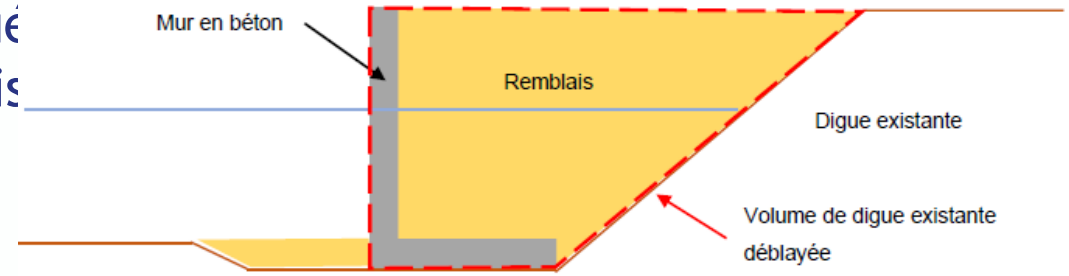

Quai des Nacelles – éléments d'analyse sur les MES

→ Disposition 19 : orienter les aménagements littoraux vers la préservation et l'amélioration de la biodiversité marine (objectif « préserver les habitats et la biodiversité marine »)

Les sédiments prélevés montrent une forte proportion de particules fines (limons et argiles).

Risques liés à la turbidité // la mise en suspension des MES dans la colonne d'eau :

- Augmentation des concentration de polluants dans l'eau (cuivre, zinc, HAP, PCB, TBT…)
- Diminution de l'activité photosynthétique herbiers + impact hippocampes et grandes nacres
- Eutrophisation du milieu avec "fleurissement" microbiologique néfaste pour la santé humaine et environnementale

Quai des Nacelles – éléments d'analyse sur les MES

Solution proposée : rideau anti-MES permettant de réduire de 80 à 90% leur passage.

→ **Quelle taille de maille ? Efficace pour les contaminants ? Prévoir de le doubler si effet cumulé avéré/efficace ?**

→ **SMBT = destinataire des alertes liées à la turbidité**

→ **Eviter les travaux entre le printemps et l'été**

Quai des Nacelles – éléments d'analyse SMBT sur l'étude d'incidence N2000

L'étude d'incidence ne mentionne pas la présence de plusieurs enjeux écologiques : les herbiers et les grandes nacres, considérés comme sensibles à l'arrachement et à la turbidité de l'eau.

La présente d'hippocampe dans l'emprise du projet impose d'éviter les travaux entre le printemps et l'été.

Il conviendra au MOA :

- d'assurer la non-dégradation de grande nacre (espèce d'intérêt communautaire et espèce protégée nationale) et des herbiers
- d'assurer la limitation des perturbations liées à la remise en suspension de sédiments afin d'éviter le transfert de polluant issus de l'activité portuaire (HAP et Cuivre) ainsi que le recouvrement de la végétation et des grandes nacres à proximité du projet
- propositions vis-à-vis de la turbidité : doublement des filets anti MES, et limitation des travaux par vent NO fort

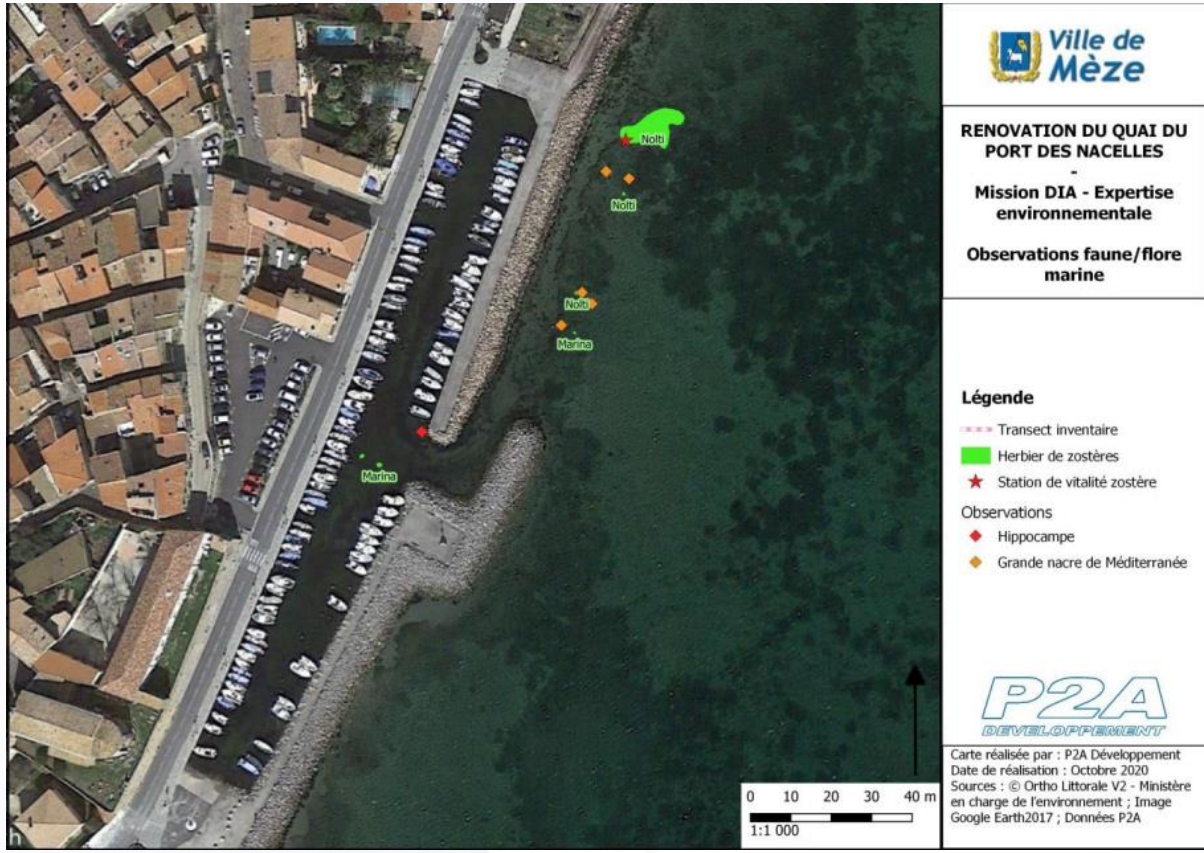

Points divers

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

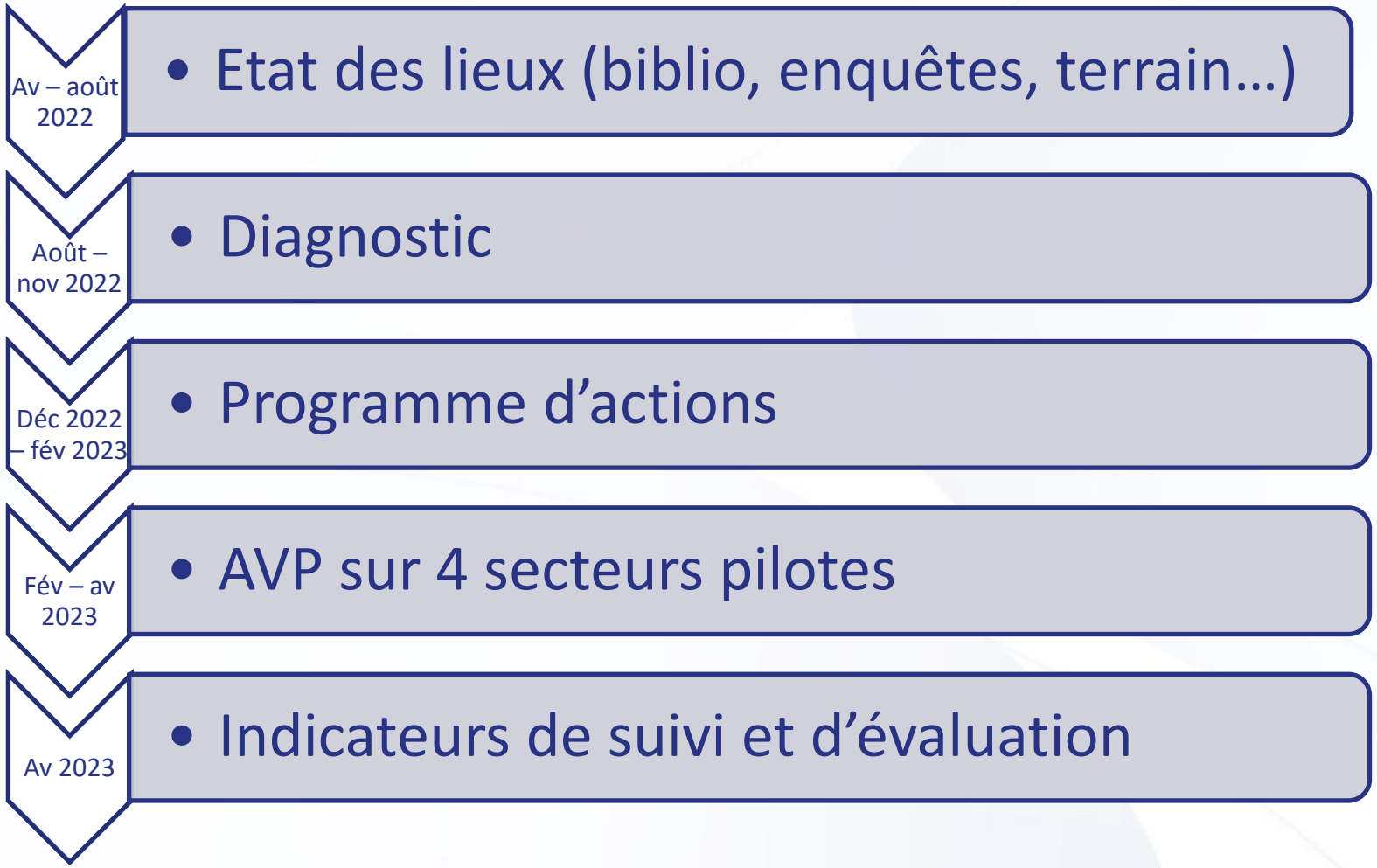

Diagnostic hydromorphologique

Carte des cours d'eau à prospecter →

250 km de linéaires

Dont :

- **2/3 en prospection fine**
- **1/3 en prospection en pointillé**

Diagnostic hydromorphologique des cours d’eau

Partie terrain de l’état des lieux d’avril à juin 2022

Premiers calages réalisés avec le prestataire début avril

AMI réduction des déchets provenant des bassins versants

Attentes Région :

- **Projet exemplaire, partenariat public/privé encouragé**
- **Projets pilotes et démonstrateurs pour des solutions duplicables**
- **Développer des solutions techno et les expérimenter**

Montants des projets < 300 k€, plus pour les projets « littoral »

Calendrier :

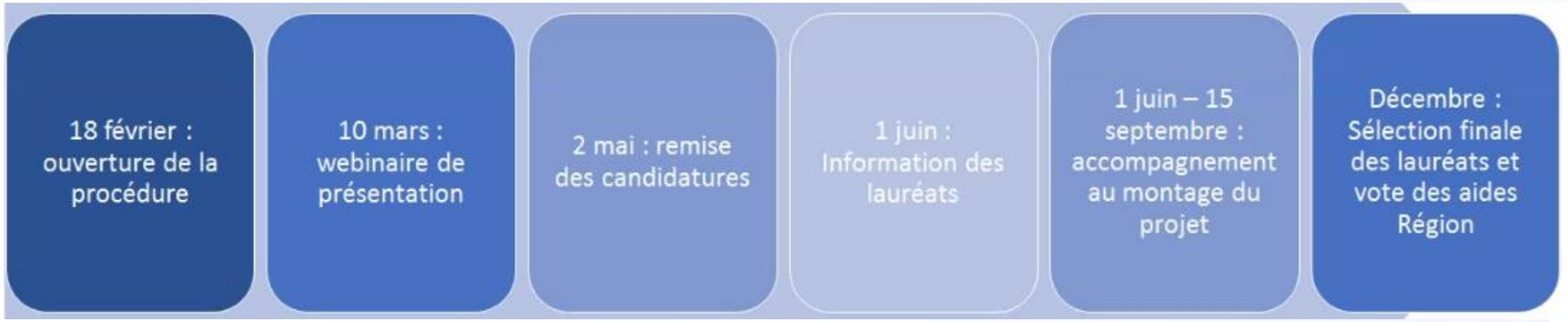

AMI réduction des déchets provenant des bassins versants

Notre proposition, en cours de construction :

Phase 1 → études préliminaires (sources de déchets, caractérisation, flux, points noirs… + état de l'art solutions de revalorisation des déchets)

Phase 2 → mise en œuvre de solutions sur 3 cours d'eau pilotes (Vène + Agau, cours d'eau Frontignan, canal du Pont Martin)

Phase 3 → Traitement et revalorisation des déchets

Phase 4 → Sensibilisation et formation

Phase 5 → Recherche (macro déchets comme vecteurs de pollution chimique : adsorption/désorption)

Calendrier envisagé : 2 ans de 2023 à 2025